

## Atelier du Feu —Martine Hollard

**Le Thème** est : la répétition ; même forme, même couleur, la taille peut varier.

Le titre de l'expo est en réflexion.

**L'exposition aura lieu du vendredi 17 juin 2022 au 31 août.**

**Le vernissage** : le vendredi 17 juin 2022 à 18h.

**L'installation** : pendant les horaires d'ouverture du jardin ; 10h00-12h00, 14h00-18h00 du mercredi 15 au vendredi 17 juin. (Jardin fermé les lundis, mardis)

**Choix de l'emplacement** pour votre installation : si vous allez visiter le jardin courant de l'été et jusqu'à la fermeture courant de l'automne, pensez à faire un repérage pour prévoir votre installation.

### **Nous devons tenir compte de :**

- Votre installation ne peut pas être mise sur les pelouses pour permettre le passage des tondeuses ; les massifs, les pierres, le petit étang et sa cascade sont à votre disposition, dans le respect de ce lieu magique.

- Si vous souhaitez mettre en hauteur, les seules possibilités sont au niveau des gros chênes à droite de l'entrée, sans que cela gêne le passage des visiteurs.

- Dans la mesure du possible, évitez des pièces de très petites tailles, seule « la tranchée » permet de poser des pièces un peu en hauteur sans support.

- Si vous utilisez des supports d'installation, ils doivent être en cohérence avec l'esprit du jardin, vous proposerez votre projet à Martine. Nous essaierons de faire un book avec vos dessins, petit texte de présentation de votre choix (quelques lignes) photos des pièces et votre installation.

- L'exposition ne pourra pas être surveillée par Anthony et Sarah, les propriétaires ; ils ne pourront donc pas être responsables en cas de casse ou de vol. (mais non, ça n'arrivera pas !). Elle sera visible aux jours et horaires d'ouverture du jardin, fermé le soir à 18 h.

**Laissez émerger l'âme de l'artiste qui sommeille en vous, vous serez surpris(e) !**